



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

Institut de France

Question écrite n° 79375

### Texte de la question

M. Philippe Meunier appelle l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le rapport de la Cour des comptes intitulé « L'institut de France et les cinq académies, un patrimoine exceptionnel, une gestion manquant de rigueur », d'avril 2015. Ce rapport, qui a pour objet l'examen de la gestion des institutions du quai de Conti pendant les années 2005 à 2013, a été rédigé dans le cadre de la mission de contrôle exclusif que lui a confiée la loi de programme pour la recherche du 18 avril 2006. En ce qui concerne la gestion interne, la Cour recommande pour l'Institut de France et les académies de « mettre l'Institut et les académies en conformité avec les règles qui s'appliquent aux organismes publics en matière de logements de fonction ». Il lui demande son avis sur cette recommandation.

### Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Meunier](#)

**Circonscription :** Rhône (13<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 79375

**Rubrique :** État

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [12 mai 2015](#), page 3537

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)